

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un large collectif d'associations, syndicats et partis exprime son opposition à la politique xénophobe de B. Retailleau à l'occasion de sa venue à Maisons-Alfort le 1er avril et dénonce la circulaire généralisant les OQTF contre les travailleurs étrangers

Maisons-Alfort, 31/03/2025 – Un large collectif d'associations, syndicats, mouvements et partis politiques engagés pour les droits des étrangers exprime son opposition à la politique xénophobe de **Bruno Retailleau**, ministre de l'Intérieur, à l'occasion de sa venue à Maisons-Alfort le **1er avril 2025**. En tant que ministre de l'Intérieur, **Bruno Retailleau** joue un rôle central dans l'orientation de la politique migratoire du gouvernement. Pourtant, c'est en soutien aux élus de **Les Républicains (LR)** qu'il se rend dans la ville, tout en défendant une circulaire qui multiplie les expulsions et les discriminations à l'encontre des étrangers. Une politique qui s'inscrit dans une dynamique dangereuse de division et de stigmatisation.

Les comportements racistes, xénophobes, islamophobes et antisémites sont aujourd'hui le quotidien de trop de personnes, en raison de leur origine, de leur couleur de peau ou de leur religion et les discriminations que beaucoup d'entre eux subissent alimentent la peur, la souffrance et les fractures sociales. Les discours de haine se font de plus en plus désinhibés, en particulier lorsque des personnalités politiques comme le **Premier ministre** évoquent la notion de « **submersion migratoire** », contribuant ainsi à la montée des idéologies identitaires et à l'extrême droite. Le ministre de l'Intérieur, **Bruno Retailleau**, porte une responsabilité particulière dans cette situation, notamment par la **circulaire** qu'il a instaurée, et qui doit être **abrogée immédiatement**, et par son obsession malsaine vis-à-vis de l'Islam et des musulmans. La **circulaire Retailleau** généralise l'application des **OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français)** pour les réponses négatives à une demande de titre de séjour de la part de ceux qui cherchent à se régulariser. Elle repousse les personnes sans-papiers dans la clandestinité et la surexploitation dans l'emploi, durcit les conditions de régularisation et ouvre des possibilités accrues d'expulsions, sans prendre en compte les réalités humaines et sociales des personnes concernées.

Le cynisme de cette politique est d'autant plus flagrant que, le **12 février 2025**, des **OQTF** ont été envoyées à des travailleurs de **Chronopost**, juste au moment où des associations et syndicats ont été reçus par la **préfecture du Val-de-Marne** pour défendre les droits des travailleurs étrangers. Alors que ces travailleurs, en situation régulière, luttent pour obtenir des droits, la réponse des autorités a été une politique d'expulsion systématique. **Les OQTF** sont une arme de division massive, qui ne fait qu'accentuer les fractures sociales et permet aux idéologies xénophobes et racistes de progresser. Au contraire, nous devons œuvrer pour une politique d'inclusion sociale, d'égalité des droits, et de respect des droits humains.

Nous dénonçons fermement cette **politique migratoire répressive** et demandons l'abrogation immédiate de la **circulaire Retailleau**. Nous appelons à une **grande campagne unitaire contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie et la xénophobie**, afin de mobiliser le **monde du travail** et toutes les citoyennes et tous les citoyens qui souhaitent défendre une société plus juste et solidaire.

Avec son collègue, **Gerald Darmanin, ministre de la Justice**, **M. Retailleau cible aussi spécifiquement les musulmans par un discours stigmatisant et des mesures répressives** telles que l'interdiction du voile pour les femmes dans le sport. **Ils alimentent un climat islamophobe, sexiste et raciste**, en présentant une vision déformée de la laïcité. La France est le seul pays au monde à mettre en place de telles mesures pour les pratiques sportives. Ce n'est pas l'esprit de la loi

de 1905, qui n'a pas pour but de cibler les croyants mais bien de garantir la liberté de culte pour toutes et tous, en imposant la neutralité de l'Etat vis-à-vis des religions. De plus, les femmes n'ont pas à se voir imposer de code vestimentaire. L'accès au sport doit être garanti à toutes et tous sans distinction de religion,

Nous devons refuser d'accepter que les discours de haine, les discriminations et les violences institutionnalisées contre les étrangers alimentent la montée de l'extrême droite. Le **Premier ministre** et son gouvernement, en reprenant les éléments de langage de l'extrême droite, font des personnes d'origine étrangère les boucs émissaires de tous les maux de la société.

Face à cela, nous exigeons :

1. **L'abrogation immédiate de la circulaire Retailleau** et la fin de la généralisation des **OQTF**, qui touchent de manière disproportionnée les travailleurs étrangers en situation régulière.
2. **Un accès simplifié et équitable aux droits** pour les personnes étrangères, par la réouverture des guichets et sans recours aux mesures d'expulsion systématiques.
3. **L'accélération des démarches administratives**, pour éviter les délais excessifs et permettre aux personnes concernées d'accéder à leurs droits sans peur constante d'expulsion.
4. **Le maintien d'un dialogue constructif avec les associations et syndicats**, pour garantir une politique d'accueil juste, respectueuse des droits humains, et stopper les pratiques répressives.

Les comportements racistes, xénophobes, antisémites et islamophobes ne doivent pas être une fatalité. Ils sont des armes de division massive, alimentant les fractures sociales et donnant prise aux idéologies d'extrême droite. Nous devons lutter ensemble, sans faillir, pour la justice sociale, l'égalité des droits et contre les discriminations qui minent notre société.

Signataires :

Antiracismes 94

APRES 94

CIVCR

CTSPV

FCPE 94

FSU 94

GES 94

Génération·s 94

Les Écologistes 94

Ensemble! 94

Fontenay Diversité

LFI 94

Les Jeunes Insoumis 94

LDH 94

MRAP 94

PG 94

RESF 94

Romeurope 94

RUSF-UPEC

Solidaires 94

UNEF UPEC

USL 94